

cela prouve qu'il a été châtouillé et rien de plus. S'il veut agir sensément, qu'il fasse voir en quoi nos critiques sont outrées.

Il reproche enfin à la *Gazette* de s'occuper de politique. S'il entend par *s'occuper de politique*, le fait d'énoncer les principes qui doivent diriger les gouvernements dans l'art de conduire les peuples de manière à les faire arriver à la vie éternelle, oui, elle s'en occupe et s'en occupera toujours; mais s'il entend par cette expression, faire des intrigues de parti, prendre part à des luttes qui ont pour but de faire monter celui-ci, ou de faire descendre celui-là, s'occuper enfin de ces mille et un détails d'administration qui donnent naissance à autant de querelles, jamais la *Gazette des Campagnes* n'a fait ni ne fera de cette politique.

M. le chroniqueur termine en disant qu'il n'est pas bien sûr que les plaintes qu'il formule soient justifiées par les faits, vu qu'il n'a pas lu la *Gazette des Campagnes* depuis quelque temps. Il va même jusqu'à dire qu'il les croit exagérées, mais que cependant elles doivent être un peu fondées. On avouera que notre homme est plus qu'original. Le simple bon sens lui interdisait de parler de choses qu'il ne connaissait pas. Tenons-lui cependant compte de son naïf aveu; il en est d'autres qui parlent ne sachant pas mieux, et ils soutiennent qu'ils sont très au fait de ce qu'ils disent.

Société de colonisation du comté de Kamouraska.

Le Conseil d'administration de la Société de Colonisation No. 1, pour la division électorale de Kamouraska, s'est réuni à St. Alexandre le vingt-sixième jour d'octobre dernier. Présents: le Révd. Messire F. Pilote, Président, les Révds. MM. N. Hébert, I. Doucet, H. Potvin, Frs. Bégin et C. Roy, l'hon. E. Dionne et C. Frs. Roy, écr., M. P. P., de Ste. Anne, M. H. Michaud, Kamouraska, P. Marquis, St. André, E. Valcourt, N.-D. du Portage, J. B. Dionne, St. Paschal, C. St. Pierre, Ste. Hélène, R. Rossignol, St. Denis, Al. Hudon, St. Pacôme et Al. Gagnon, Secrétaire. M. le Président ayant expliqué le but de l'assemblée, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

Sur motion du Révd. M. Hébert, secondé par l'hon. Elizée Dionne, il a été résolu, qu'il fût fait application à l'honorable Commissaire des terres de la Couronne à l'effet d'obtenir pour les colons que cette société se propose d'établir les parties des cantons Pohénégamook et Escourt ci-après désignées, savoir:

1o. Pohénégamook.

La partie de ce canton, bornée au nord par le cordon tracé entre les 3me et 4me rang, au sud par la ligne provinciale, au sud-ouest par la ligne latérale entre Chabot et Pohénégamook et au nord-ouest par les lots No. 30 des rangs 4 et 5 et le lac Pohénégamook.

2o. Escourt.

La partie de ce canton qui se trouve au sud du lot No. 16 dans chacun des six premiers rangs.

Sur motion de M. J. B. Dionne, secondé par M. H. Michaud, il a été résolu, que l'hon. Commissaire des Terres de la Couronne soit prié de faire compléter la subdivision en lots de ferme du canton Chabot, afin de permettre à la société d'étendre ses opérations en arrière de Ste. Hélène et en partie de St. Paschal.

Sur motion du Révd. M. I. Doucet, secondé par M. P. Marquis, écr., il a été résolu que les opérations de la société pour cette année se borneront à fournir des graines de semence et des provisions aux colons qui en seront trouvés dignes par le Conseil d'administration.

Sur motion du Révd. M. Hébert, secondé par M. R. Rossignol, il a été résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante

piastres soit réservée pour aider la construction d'une chapelle; pourvu que le bois nécessaire à cette construction soit fourni par les colons et que les plan et devis en soient approuvés par l'autorité ecclésiastique.

Sur motion du Révd. M. Potvin, secondé par M. Alex. Hudon, il a été résolu qu'une copie des minutes de cette assemblée soit transmise à M. l'Editeur, de la *Gazette des Campagnes*, avec prière de les publier et que les remerciements de ce conseil lui soient offerts pour l'empressement spontané avec lequel il a déjà publié les comptes-rendus de l'assemblée tenue à St. Alexandre le 28 septembre dernier, et de celle tenue récemment à Ste. Anne, en faveur de la colonisation.

Sur motion du Révd. M. F. Bégin, secondé par M. E. Valcourt, il a été résolu, que l'assemblée s'ajourne.

Vraie copie.

F. PILOTE, Ptre., Président S. C. K.

AL. GAGNON, Secrétaire-Trésorier.

On voit que cette société, formée il y a un mois à peine, se met sérieusement à l'œuvre. Pour peu qu'elle soit secondée elle ne peut manquer d'établir un grand nombre de colons. Ce sera un grand bienfait pour le comté de Kamouraska, puisqu'il trouvera en arrière de ses vieilles paroisses un grand débouché pour le surplus de sa population.

Il y a déjà quelques colons au lac Pohénégamook. Ce petit noyau va se grossir considérablement l'été prochain. On nous écrit à l'heure même qu'un père de famille arrivant de Pohénégamook, y a trouvé les terres si bonnes qu'il a choisi huit lots pour ses enfants.

L'autre côté du lac on rencontre les belles terres de la Rivière Bleue qui traverse le canton Escourt. En continuant les établissements en droite ligne dans la même direction, sur les bords du lac long, dans le canton Butsford, on arrivera à la frontière du Nouveau-Brunswick, peu éloignée des établissements de la rivière St. Jean, dans le haut de la paroisse St. François. St. Alexandre deviendrait donc le point de départ d'une grande et importante ligne de communication avec le haut de Madawaska et de la rivière St. Jean. Cette ligne acquerrait une nouvelle importance par deux routes transversales qui la relieront bientôt au chemin intercolonial de Témiscouata. Ces routes sont déjà commencées, l'une pour les soins du Révd. M. Talbot à la maison de M. LeBel à 8 lieues du fleuve St. Laurent; l'autre à l'église du lac Témiscouata. Ces deux routes arriveront probablement aux terres de la rivière Bleue.

Il y a là un vaste champ ouvert à la colonisation. Ce sont surtout les comtés voisins qui ont le plus d'intérêt à l'exploiter.

A l'œuvre donc habitants de Témiscouata et de Kamouraska! Faites des sociétés de colonisation. Profitez des grands avantages et surtout de l'argent que le Gouvernement a mis à votre disposition pour cet objet. Les chemins ne manqueront pas. C'est la partie la plus importante et la plus difficile en fait de colonisation. Ils ne vous coûteront rien puisque le Gouvernement s'en charge.

Si la société de colonisation de Kamouraska se propose de pousser activement la colonisation dans la direction de Pohénégamook, la rivière Bleue et le lac long, c'est qu'elle croit qu'il y a beaucoup plus d'avenir de ce côté. Elle ne voudrait pourtant pas décourager ceux qui aimeraient à s'établir dans le voisinage immédiat de Ste. Anne, St. Pacôme, St. Paschal et Ste. Hélène. Au contraire, nous avons lieu de croire que le Conseil d'administration aiderait ceux qui auraient le courage de tenter de nouveaux établissements en arrière des vieilles paroisses de notre comté.

Nous invitons de nouveau tous ceux qui ont à cœur de voir les Canadiens établis chez eux, au lieu d'aller chercher fortune